



SAGE Orb-Libron

**Commission locale sur l'Eau
du 12 janvier 2021
14 heures à Maraussan**



Ordre du jour :

Election du président

Rappel des règles de fonctionnement de la CLE

Election de la vice-présidence

Composition du bureau et des commissions de travail

Rappel des enjeux du SAGE Orb Libron

Calendrier à venir



Ordre du jour :

Election du président



Ordre du jour :

Rappel des règles de fonctionnement de la CLE



Ordre du jour :

Election de la vice-présidence



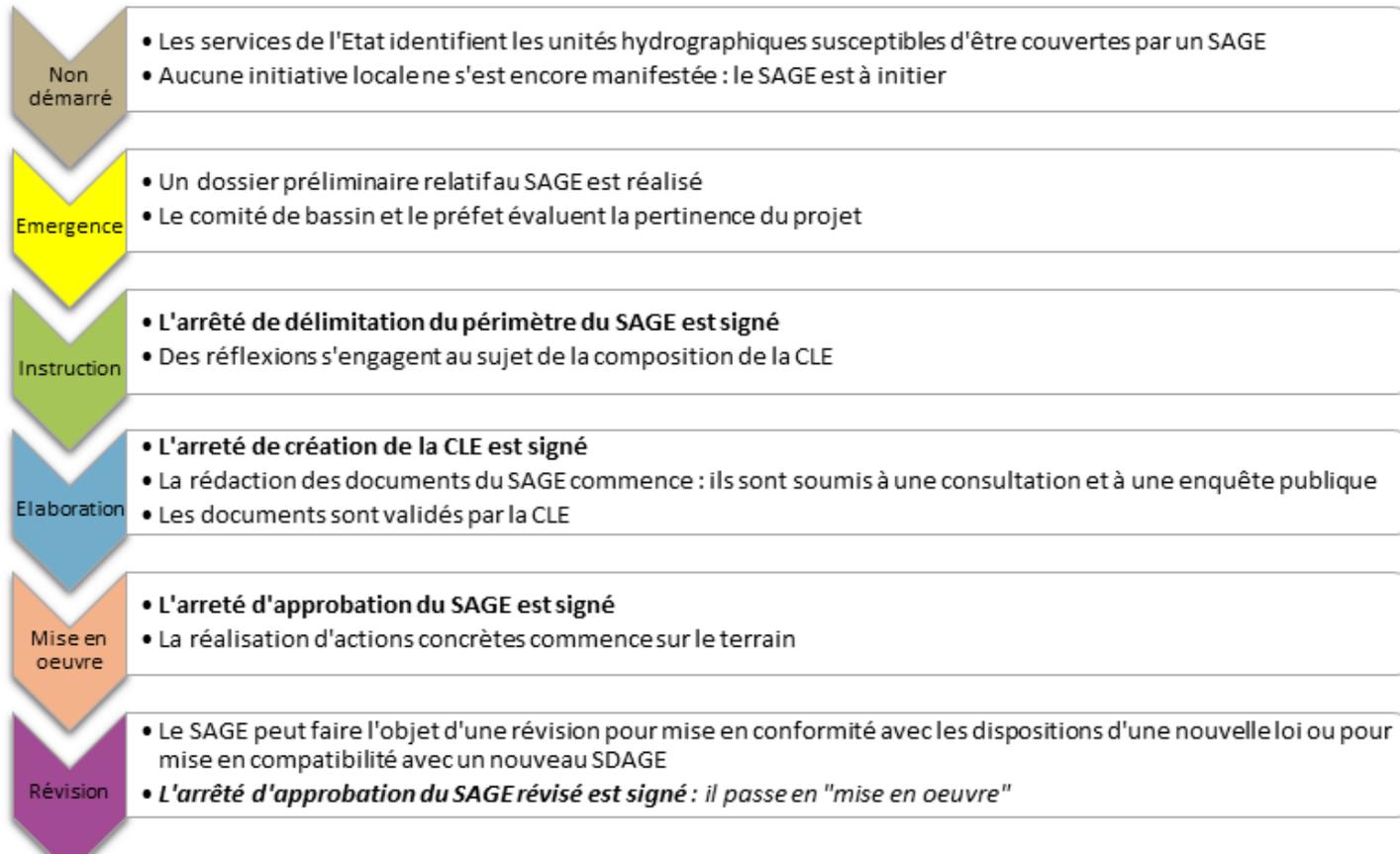
Ordre du jour :

Composition du bureau et des commissions de travail



Ordre du jour :

Rappel des enjeux du SAGE Orb Libron



SAGE Orb Libron validé par arrêté inter-préfectoral du 5 juillet 2018 à l'issue de 8 années de concertation



Enjeu A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages

OG A.1 : Fixer les règles d'un partage de l'eau équilibré des cours d'eau Orb et Libron et des aquifères directement associés

OG A.2 : Suivre et évaluer le respect des objectifs quantitatifs et l'impact des prélèvements toutes ressources confondues

OG A.3 : Mener une politique volontariste et ambitieuse de maîtrise de la demande et d'économies d'eau pour tous les usages et toutes ressources confondues



ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages

OG B.1 : Préserver la qualité des eaux captées pour l'alimentation en eau potable, en particulier via la maîtrise de l'occupation des sols

OG B.2 : Etendre les actions visant la réduction des contaminations par les pesticides hors des zones à enjeu « alimentation en eau potable »

OG B.3 : Améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement des collectivités de façon à atteindre et maintenir le bon état des milieux aquatiques

OG B.4 : Lutter contre l'eutrophisation des cours d'eau

OG B.5 : Assurer une qualité de l'eau permettant les usages de loisirs (hors littoral)

OG B.6 : Connaître et prendre en charge la pollution toxique



ENJEU D : Gestion du risque inondation

OG D.1 : Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)

OG D.2 : Maintenir la dynamique partenariale autour de la gestion du risque inondation

OG D.3 : Connaître et maîtriser les risques liés au ruissellement pluvial



ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral

OG E.1 : Objectiver l'impact du territoire sur le milieu marin

OG E.2 : Contribuer à réduire les rejets à la mer en contaminants chimiques

OG E.3 : Préserver la qualité des eaux de baignade littorales

OG E.4 : Contribuer à la restauration hydromorphologique de l'espace littoral

OG E.5 : Analyser l'origine de la salinisation des terres et identifier les solutions envisageables



ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire

OG F.1 : Mettre en cohérence développement de l'urbanisation et disponibilité et protection des ressources en eau

OG F.2 : Garantir la prise en compte dans les documents d'urbanisme des objectifs de protection des zones à enjeux du SAGE

OG F.3 : Améliorer la cohérence entre les activités agricoles et la gestion des ressources en eau



ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

OG G.1 : Favoriser la capacité des collectivités à renouveler leurs équipements AEP et assainissement pour permettre la préservation du bon état des milieux aquatiques

OG G.2 : Valoriser les retombées socio-économiques liées à l'eau pour soutenir les politiques de préservation de la ressource et des milieux aquatiques

OG G.3 : Accompagner la mise en œuvre de la compétence GEMAPI



ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et Les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale

OG C.1 : Améliorer et diffuser la connaissance des zones humides

OG C.2 : Préserver, restaurer et gérer les zones humides

OG C.3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

OG C.4 : Restaurer la continuité biologique

OG C.5 : Restaurer et/ou préserver la dynamique fluviale et rétablir le transport solide



Calendrier à venir

2 à 3 réunions plénières par an
Commission thématique ressource en eau à
programmer

CLE en format comité de rivière à prévoir : Etat
d'avancement du contrat de rivière 2020-2022